



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 19 novembre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous souhaitons interpeller le Gouvernement, et plus particulièrement **Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, au sujet du futur Plan d'action national pour lutter contre la pauvreté.**

Dans un contexte de hausse continue du coût de la vie, de pressions accrues sur les ménages et d'inégalités sociales persistantes, il est essentiel que la Chambre puisse disposer d'informations claires, transparentes et détaillées quant aux orientations retenues par le Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté. Il nous semble dès lors nécessaire d'obtenir des clarifications détaillées sur les objectifs, les priorités et les modalités de mise en œuvre envisagées par le Gouvernement.

Dans ce cadre, nous souhaitons interroger le Gouvernement notamment sur les points suivants :

- 1. Quels moyens humains et financiers seront mobilisés pour mettre en œuvre les mesures prévues dans le plan, et comment le Gouvernement entend-il garantir leur efficacité ?**
- 2. Comment le Gouvernement compte-t-il améliorer l'accès aux soins de santé, y compris à la santé mentale, pour les personnes à faible revenu, notamment au regard de l'élargissement de la CUSS et du renforcement des services psycho-sociaux ?**
- 3. Comment le Gouvernement évalue-t-il actuellement le fonctionnement du REVIS, et quelles pistes d'amélioration sont envisagées pour renforcer son rôle de lutte contre la pauvreté ?**
- 4. Quelles actions sont prévues pour lutter contre la pauvreté des enfants et des familles monoparentales, qui figurent parmi les groupes les plus exposés au risque d'exclusion sociale ?**
- 5. Comment le Gouvernement entend-il répondre au poids du logement comme principal facteur d'appauvrissement, notamment à travers des mesures de soutien ciblées pour les ménages vulnérables et une meilleure articulation entre politiques sociales, logements abordables et prévention de l'endettement ?**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Djuna Bernard
Députée